

POUR UNE DESINFECTATION 100% EFFICACE

A VÉRIFIER EN PREMIER :

1. Le STABILISANT < 75ppm
2. Le TAC (l'Alcalinité) : 125ppm < idéal > 180 ppm = 160ppm en début de saison
3. Le pH = 7.2 à 7.4
4. Le PHOSPHATE
5. C'est seulement une fois ces paramètres aux taux préconisés que vous pourrez passer à la vérification du taux de DÉINFECTANT. Vérifiez les taux régulièrement avec un simple système de bandelette vendu en magasin, vous permettra de préserver une eau limpide. Sachant qu'il convient, pour ne pas finir avec une eau trop chargée en produits d'entretien, de renouveler 30 à 50% de la quantité, chaque année (notamment à cause du stabilisant). N'oubliez pas non plus que les sondes des appareils de traitement automatiques se contrôlent chaque année pour vous assurer une efficacité optimale. Et que 90% de l'équilibre de l'eau dépend de la qualité de votre charge filtrante :

-le sable se renouvelle tous les 3 à 4 ans (à faire en hors saison d'octobre à mars), devis gratuit en magasin

-le verre se renouvelle tous les 7 à 8 ans (à faire en hors saison d'octobre à mars), devis gratuit en magasin.
A noter que la filtration au verre est bien plus qualitative car plus fine

1-LE STABILISANT, PREMIER PARAMÈTRE À CONTRÔLER

Aussi appelé acide cyanurique (mot scientifique indiqué sur les testeurs bandelettes), le stabilisant est présent dans la grande majorité des chlores de désinfection piscine (comme les galets de chlores multifonctions) car il permet au chlore de résister aux effets des UV qui le détruirait instantanément, offrant ainsi une action désinfectante jusqu'à la dissolution totale du galet désinfectant.

Toutefois, le stabilisant, lui ne s'évapore jamais et finit par s'accumuler dans le bassin à la longue. Or l'accumulation de stabilisant en forte dose dans l'eau va entraîner une totale incapacité au chlore à désinfecter.

Le taux acceptable de stabilisant dans l'eau de bassin tourne sera en <75 ppm. Au-delà de ce taux, vous pourrez ajouter autant de chlore que nécessaire, celui-ci n'aura plus aucune action désinfectante.

TRAITEMENT : la vidange partielle du bassin. En apportant une eau neuve, vous déconcentrerez mécaniquement le taux d'acide cyanurique et rendrez la réaction chimique du galet désinfectant possible.

2- LE TAC, RÔLE TAMPON DANS L'ÉQUILIBRE DE L'EAU D'UNE PISCINE

Le TAC, titre alcalimétrique complet, ou alcalinité. Il indique le taux de bicarbonate et de carbonate dans l'eau de votre piscine. Il joue un rôle « tampon » dans l'équilibre de l'eau. **Le TAC idéal permettant de le maintenir se situe ENTRE 125 ET 180 ppm/L, idéalement vers 160ppm en début de saison.** Mal dosé, il sera responsable de grandes variations du pH, il est donc important de veiller à son maintien.

TRAITEMENT :

Si vous avez un régulateur de ph, il faut absolument l'éteindre (pendant 4 jours = la durée du traitement au TAC), car ce sont deux valeurs chimiquement liées donc si vous traiter votre piscine avec du TAC et que votre régulateur de ph est allumé : il annulera instantanément les bienfaits du TAC de par l'injection de ph moins.

Mettre la filtration en continue non-stop pendant 4 jours (pour bien insérer, brasser et mélanger la poudre de TAC) / diluer la poudre de TAC dans un saut d'eau chaude et insérer la quantité nécessaire par ½ saut matin-midi-soir dissous au préalable dans un saut d'eau et verser le contenu directement dans votre bassin / puis vérifier avec les bandelettes que l'alcalinité est remonté entre 120 et 180ppm (couleur vert-bleu), idéalement vers 160ppm / si tel est le cas, vérifier désormais le ph avec les bandelettes qui se sera stabilisé (en générale dans la région de manière assez élevé = couleur grenade), sinon attendre encore quelques jours de brassage de l'eau puis retestez l'alcalinité ou si besoin rajouter du TAC s'il en manque.

Si vous possédez un régulateur de ph, le mettre en fonctionnement pour qu'il régule votre teneur en ph jusqu'au point de consigne qui lui a été indiqué (en toute logique 7.2 ou 7.4). Une fois cela atteints faire un chlore choc 100% efficace

3- LE PH, RÉVÉLATEUR DE L'ÉQUILIBRE DE L'EAU D'UNE PISCINE

Autrement appelé potentiel hydrogène, il mesure, sur une échelle allant de 0 à 14, la concentration de l'eau en ions hydrogènes.

De 0 à 6, l'eau est dite « acide ». Corrosive pour les matériaux, la peau et les yeux.

À 7, l'eau est « neutre ». Pour repère, les larmes ont un pH à 7. À ce niveau, l'eau est cristalline.

De 8 à 14, on la qualifie de « basique ». Les produits de traitement de l'eau comme le chlore deviennent alors trop peu actifs pour assurer une eau claire et saine.

TRAITEMENT : Nous vous recommandons de maintenir le pH entre 7,2 et 7,4, pour cela vous trouverez en magasin soit des sauts de 5kg de ph – en poudre soit sous forme de bidon de 20L pour une réaction instantanée idéal pour les gros volumes d'eau à rééquilibrer ou adapté aux régulateurs de ph.

Au préalable, dissoudre le ph moins dans de l'eau chaude et le disperser directement dans le bassin, filtration en fonctionnement. Le ph ne met que quelques heures à s'insérer et réagir dans votre bassin, la baignade est autorisée pendant le traitement. **Attention le dosage doit être juste**



Piscinistes associés
RAPID'EAU PISCINE

Rapideau Piscine
1470 bis chemin saint Gabriel
13160 Châteaurenard
04 90 21 52 79 / 06 26 44 46 62

Votre partenaire Piscine « coque », Rénovation, Spa, Sauna rapideaupiscine.mag@gmail.com – www.piscineavignon.com

4- LE PHOSPHATE, LA NOURRITURE DES ALGUES

Le phosphate est un élément chimique naturel issu de l'oxydation du phosphore qui entraîne notamment la prolifération d'algues dans l'eau, il est également présent dans les nappes phréatiques de par les traitements des champs issus de l'agriculture. Si son taux est trop élevé alors il dérèglera tous les paramètres de l'eau de piscine et les algues s'installeront au fond du bassin.

Le taux de phosphate doit ainsi être inférieur à 100 ppb, c'est-à-dire 10 g de phosphates pour 100 m³ d'eau de piscine.

Pour rééquilibrer ce taux, il conviendra soit de vider une partie de l'eau du bassin pour apporter une eau « neuve » et déconcentrer ainsi le phosphate, soit, si le taux n'est pas trop éloigné du taux d'équilibre, d'utiliser un produit anti-phosphate.



Il faut se situer dans la zone entourée en noir

 Piscinistes associés RAPID'EAU PISCINE	Rapideau Piscine 1470 bis chemin saint Gabriel 13160 Châteaurenard 04 90 21 52 79 / 06 26 44 46 62
	Votre partenaire Piscine « coque », Rénovation, Spa, Sauna rapideaupiscine.mag@gmail.com – www.piscineavignon.com

Si vous avez un électrolyseur au sel : une teneur en sel suffisante pour une teneur en chlore suffisante

Vérifier la teneur en sel : à l'ouverture du bassin / en pleine saison (car l'évaporation de l'eau et le fait de rereplir avec de l'eau naturelle et donc non salée va diluer la teneur en sel présente

Comment lire un test de sel pour piscine ?

Il suffit de prélever un peu d'eau de votre piscine, de préférence dans le fond puis de verser un centimètre d'eau dans un verre et de laisser votre bandelette tremper pendant 10 minutes. Lorsque la barre jaune située en haut de la languette devient noire, vous pouvez lire le résultat : un marqueur blanc va se former en présence de sel.

Bandelettes disponibles à la vente au magasin

Comment calculer le taux de sel dans la piscine ?

Prenons un exemple : une piscine d'un volume de 50m³ et un électrolyseur au sel fonctionnant à 4g/L soit à 4g/m³. Le calcul est le suivant : 50x 4 = 200 kg de sel nécessaire. Comme ce sont des sacs de 25 kg 200/25 = 8 sacs de sel.

Sel disponible à la vente au magasin

TRAITEMENT : verser directement les sacs de sel dans le bassin



S'il y a déjà du sel dans votre bassin et que vous devez en rajouter, comment calculer la quantité

Pour calculer le sel :

trempes la bandelette SALT attende 10 min.
Un chiffre apparait : se référer au référentiel.

chiffre 5 \rightarrow 1,780 gramme de sel par litre
et on doit obtenir 3,5 g/L (=référence électrolyseur)

donc on calcul la différence de teneur en sel entre
ce que l'on a et ce que l'on doit obtenir : $3,5 - 1,780$
 $= 1,72 \text{ g/L}$

Il manque donc 1,72 gramme par litre dans notre bassin,
donc on multiplie ce montant au litrage du bassin.
Par exemple 50 m^2 correspond à 50 000

\Rightarrow ce qui donne $50\,000 \times 1,72 \text{ g}$
 $= 86\,000 \text{ grammes}$

on divise le montant par 1000 pour obtenir en kg
 $= 86\,000 \div 1000$
 $= 86 \text{ kg}$

et l'on vend des sacs de 25 kg de sel $86 \div 25 = 3,44$
sac de sel.